



Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région : CHAMPAGNE-ARDENNE

FORET D'OTHE ET SES ABORDS

Direction Régionale de l'Environnement
CHAMPAGNE-ARDENNE

N° rég. : 04990000

N° SPN : 210020027

Type de zone : 2

Année de description : 2000

Superficie : 10 860,00(ha)

Type de procédure : Correction complémentaire

Année de mise à jour : 2000

Altitude : 160 - 303 (m)

DIFFUSION PUBLIQUE - ZNIEFF évaluée par le SPN-MNHN le 13/06/2006

Rédacteurs : MORGAN, G.R.E.F.F.E.

Liste de communes :

10018	AUXON	10066	BUCEY-EN-OTHE
10037	BERCENAY-EN-OTHE	10074	CHAMOY
10051	BOUILLY	10096	CHENNEGY
10003	AIX-EN-OTHE	10142	ESTISSAC
10107	COURSAN-EN-OTHE	10156	FONTVANNES
10133	EAUX-PUISEAUX	10240	MESSON
10177	JAVERNANT	10307	PRUGNY
10186	LAINES-AUX-BOIS	10422	VILLENEUVE-AU-CHEMIN
10222	MARAYE-EN-OTHE		
10251	MONTIGNY-LES-MONTS		
10266	NOGENT-EN-OTHE		
10350	SAINT-MARDS-EN-OTHE		
10359	SAINT-PHAL		
10371	SOMMEVAL		
10373	SOULIGNY		
10396	VAUCHASSIS		
10425	VILLERY		
10441	VOSNON		
89398	SORMERY		

Typologie des milieux :

a) Milieux déterminants :

344	0	Ourlets forestiers thermophiles
3432	1	Pelouses calcicoles sub-atlantiques méso-xéroclines
417	0	Chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes
4111	10	Hêtraies acidiphiles médio-européennes à luzule
4124	40	Chênaies-charmaies sub-atlantiques à stellaire

b) Autres milieux :

613	0	Eboulis thermophiles
4113	20	Hêtraies neutrophiles à aspérule
412	5	Chênaies-charmaies
425	5	Pinèdes de pins sylvestres
41H	1	Autres bois decidus
3184	1	Landes à genêts
312	0	Landes sèches
3188	1	Fouffrés de genévriers communs
3187	1	Groupements mésophiles de hautes herbes des clairières et lisières forestières
371	1	Groupements à reine des prés et communautés associées
223	0	Formations amphibies des rives exondées, des lacs, étangs et mares
38	0	Prairies mésophiles
8641	0	Carrières, sablières
24	0	Eaux courantes

221	0	Eaux dormantes
8331	14	Plantations de conifères
82	0	Cultures

c) Périphérie :

4	Forêts
8	Terrains agricoles et paysages artificialisés
862	Villages

Commentaires : Autres bois décidus = boisements secondaires de recolonisation.

Compléments descriptifs :

a) Géomorphologie :

61	Plateau
59	Coteau, cuesta
70	Escarpeement, versant pentu
30	Mare, mardelle

Commentaires :

b) Activités humaines :

02	Sylviculture
01	Agriculture
03	Elevage
05	Chasse
19	Gestion conservatoire
07	Tourisme et loisirs
12	Circulation routière ou autoroutière

Commentaires :

c) Statuts de propriété :

30	Domaine communal
01	Propriété privée (personne physique)
00	Indéterminé

Commentaires :

d) Mesures de protection :

01	Aucune protection
38	Arrêté Préfectoral de Biotope
90	Autre protection (préciser : par ex. zones de silence...)

Commentaires : APB sur 7,48 ha

Location de 3,72 ha par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne

e) Autres inventaires :

Directive habitats

Directive Oiseaux

Facteurs influençant l'évolution de la zone :

530	Plantations, semis et travaux connexes
540	Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages
410	Mises en culture, travaux du sol
915	Fermeture du milieu
914	Envahissement d'une espèce ou d'un groupe
620	Chasse
610	Sports et loisirs de plein-air

Commentaires :

Critères d'intérêt

a) Patrimoniaux :

- 10 Ecologique
- 36 Phanérogames
- 26 Oiseaux
- 27 Mammifères
- 25 Reptiles
- 22 Insectes
- 24 Amphibiens
- 35 Ptéridophytes

b) Fonctionnels :

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- 64 Zone particulière liée à la reproduction
- 61 Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
- 62 Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs
- 51 Role naturel de protection contre l'érosion des sols

c) Complémentaires :

- 81 Paysager
- 82 Géomorphologique
- 83 Géologique
- 90 Pédagogique ou autre (préciser).
- 86 Historique
- 85 Archéologique

Bilan des connaissances concernant les espèces :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib	Poissons	Insectes	Autr. Inv.	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	3	3	3	3	0	1	0	3	3	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	30	88	6	7	0	57	0	281	6	2	0	0	0
Nb. Espèces protégées	12		6	5				5					
Nb. sp. rares ou menacées	6	5	3	1		8		8					
Nb. Espèces endémiques													
Nb. sp. à aire disjointe								1	1				
Nb. sp. en limite d'aire			1					1					
Nb. sp. margin. écologique													

Critères de délimitation de la zone :

- 02 Répartition et agencement des habitats
- 01 Répartition des espèces (faune, flore)
- 09 Autre

Commentaires : Les limites correspondent pour l'essentiel à celles du massif forestier, mise à part pour la limite sud-ouest de la ZNIEFF qui correspond à la limite départementale (Yonne) où se trouve une ZNIEFF analogue.

Commentaire général :

La grande ZNIEFF de type II de la forêt d'Othe et de ses abords couvre une superficie de près de 10 860 hectares, au sud-ouest de la ville de Troyes, dans le département de l'Aube. Elle ne comprend que la partie auboise de ce grand massif forestier (mis à part un diverticule constitué par la garenne de Coursan situé dans le département de l'Yonne). La partie située dans le département voisin fait par ailleurs l'objet d'une ZNIEFF pour la région

bourguignonne.

La végétation, essentiellement forestière, comprend cinq grands types de boisements : la chênaie-charmaie mésotrophe, la chênaie-charmaie calcicole, la hêtraie-chênaie acidiphile, la hêtraie mésophile et ponctuellement la chênaie pubescente de versant sud. Des boisements secondaires de recolonisation, des végétations de pelouses et de lisières thermophiles, des éboulis de carrières abandonnées d'une part et des mares intraforestières et leurs milieux associés d'autre part, complètent l'intérêt du site.

La chênaie-charmaie mésotrophe est le type dominant. La strate arborescente comprend le plus souvent des chênes sessile et pédonculé, du charme, du hêtre et du merisier. Le taillis, bien représenté, est composé par le la ronce des bois, le noisetier, le troène, le rosier des champs, l'aubépine monogyne, l'aubépine épineuse, etc. Le tapis herbacé est constitué par la canche flexueuse, le lamier jaune, la stellaire holostée, la laïche des bois, le millet diffus, la primevère élevée, le sceau de Salomon multiflore, le polystic spinuleux. Plus localement se développe la chênaie-charmaie-hêtraie calcicole, avec une strate herbacée largement dominée par le lierre, la mercuriale vivace, la pervenche, le gouet tacheté... Ponctuellement, sur les pentes bien exposées se développe une chênaie thermophile à chêne pubescent : son intérêt biologique est important, ce type forestier atteignant dans l'Aube sa limite d'aire de répartition. On peut observer, sous son couvert, une orchidée protégée en Champagne-Ardenne, le céphalanthère à feuilles en épée. Cette forêt clairière permet la survie de certaines espèces des lisières thermophiles, dont deux sont protégées et inscrites sur la liste rouge régionale : le géranium sanguin et le peucedan d'Alsace (espèce continentale rare en France et dont les localités auboises constituent un îlot très excentré situé à la limite de répartition de l'espèce vers le nord-ouest). La hêtraie-chênaie acidiphile, très répandue sur les limons les plus acides est essentiellement constituée de chêne sessile, de hêtre, de bouleau verruqueux et de sorbier des oiseleurs. Dans le taillis très clair se remarquent le houx, le néflier et le chèvrefeuille des bois. La strate herbacée est peu recouvrante, mais bien diversifiée, avec la fougère aigle, la myrtille (rare), la canche flexueuse, le millepertuis élégant, la luzule poilue, la violette de Rivin, la germandrée scorodoine, la véronique des montagnes et, en lisière, la callune fausse-bruyère, l'épilobe des montagnes, la fétuque géante, le mélampyre des prés, le trèfle intermédiaire, l'épervière lisse... Les boisements secondaires (surtout périphériques au massif) sont constitués par une végétation arborescente variée mais peu dense (bouleau verruqueux, chêne sessile, alisier blanc, alisier torminal, tremble, frêne, érable champêtre, érable sycomore, merisier, noyer, robinier, etc). La strate arbustive est dominée par le noisetier et le charme et la strate herbacée principalement constituée par le lierre et la laïche glauque. On peut également citer la présence, vers Bouilly, d'une fougère, le polypode dryoptère, d'origine circumboréale et rare en plaine (signalée au siècle dernier, redécouverte en 1998).

Certaines pentes crayeuses portent des pelouses relictuelles et des pinèdes à pins sylvestres et pins noirs. Les pelouses sont dominées par les graminées (brachypode penné, fétuque de Léman, brize intermédiaire, etc.) accompagnées par la globulaire, la gentiane germanique, la gentiane ciliée, l'anémone pulsatile, le thésion couché, le séséli des montagnes, la chlorette perfoliée, la germandrée petit-chêne, la germandrée des montanes, la coronille naine, etc. Les orchidées sont très diversifiées : acéras homme-pendu, épipactis brun-rougeâtre, orchis mâle, orchis bouffon, orchis militaire, orchis pourpre, orchis bouc, orchis moucheron, orchis pyramidal, platanthère des montagnes et platanthère à deux feuilles, listère ovale, ophrys frelon, l'ophrys mouche, ophrys abeille et les deux sous espèces de l'ophrys araignée (*O. sphegodes* ssp. *sphegodes* et *O. sphegodes* ssp. *litigiosa*, inscrites sur la liste rouge des végétaux de Champagne-Ardenne). On y rencontre aussi deux espèces protégées au niveau régional, la gymnadénie à odeur de vanille et le lin français. Ce dernier (en très forte régression) fait également partie de la liste rouge régionale avec l'orobanche du trèfle et une espèce que l'on rencontre au niveau des petits éboulis crayeux, le gaillet de Fleurot (endémique franco-britannique inscrite sur la liste des espèces prioritaires du livre rouge de la flore menacée de France, catégorie "rare et menacée").

Des broussailles s'installent plus ou moins rapidement dans les pelouses. Elles sont constituées par le genévrier commun, le cerisier de Sainte-Lucie, le cytise faux-ébénier, l'alisier blanc, le prunellier épineux, la viorne mancienne, le cytise aubour, le rosier rouillé, le rosier tomenteux, le rosier à petites fleurs...

Au niveau des mares forestières (reliques de l'exploitation ancienne d'argile) se maintient une végétation particulière où se remarquent notamment le scirpe sétacé et le gypsophile des murailles (inscrits sur la liste rouge régionale), le jonc des crapauds et le millepertuis couché. Cette végétation s'observe aussi au niveau des chemins les plus larges

La diversité des milieux permet l'accueil d'une entomofaune variée, avec de nombreux Orthoptères, Lépidoptères et Odonates, en tout près d'une soixantaine d'espèces, dont huit sont inscrites sur la liste rouge régionale : une libellule, le cordulégastre annelé, trois sauterelles, le platycléris à taches blanches, le dectique verrucivore et l'éphippigère des vignes, deux criquets chanteurs (dont le criquet vagabond), un criquet coloré, l'oedipode turquoise et un papillon, le nacré de la sanguisorbe. D'autres espèces plus communes fréquentent également le site, comme par exemple l'orthétrum réticulé, l'anax empereur, la libellule déprimée, le sympétrum rouge sang, le sympétrum commun, le sympétrum strié, la libellule écarlate, l'aeshne bleue, l'agrion porte-coupe, l'agrion élégant, l'agrion jouvencelle pour

les libellules, le phanéroptère porte-queue, le conocéphale bigarré, la decticelle bariolée, la decticelle cendrée, la sauterelle des chênes, la sauterelle ponctuée, la grande sauterelle verte, le criquet à long corselet, le criquet des pâtures, le criquet des clairières, le criquet mélodieux, le criquet duettiste pour les sauterelles et criquets, le machaon, le paon-du-jour l'argus bleu, l'argus frêle, l'argus bleu nacré, l'argus bleu céleste, le citron, l'aurore, le moiré sylvicole, la carte géographique, le demi-deuil, le petit sylvain, le Robert-le-diable pour les papillons, le grillon des bois, le grillon champêtre, le grillon d'Italie, etc. Deux espèces méridionales, la mante religieuse et la petite cigale des montagnes, peuvent aussi être observées sur les lisières.

Les amphibiens sont surtout bien représentés dans les secteurs humides par la salamandre tachetée inscrite sur la liste rouge régionale, le triton alpestre, figurant dans le livre rouge de la faune menacée en France, le triton helvétique, le crapaud, la grenouille verte, la grenouille agile et la grenouille rousse.

Le lézard des souches, le lézard vert (en limite d'aire de répartition dans l'Aube) et la coronelle lisse se rencontrent sur les coteaux bien exposés de la ZNIEFF, ils sont totalement protégés sur le territoire national depuis 1993, inscrits à l'annexe II de la convention de Berne, sur la liste rouge régionale et, pour le lézard des souches, à l'annexe IV de la directive Habitats.

La diversité avifaunistique est grande, avec 88 espèces différentes contactées. Onze d'entre elles font partie de la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Champagne-Ardenne : le pigeon colombin, le faucon hobereau et le pic mar dans les boisements, le pouillot de Bonelli, l'alouette lulu, le bruant zizi et l'engoulevent d'Europe (en régression très sensible) affectionnent les lieux secs et ensoleillés, la pie-grièche écorcheur, la pie-grièche grise, la huppe fasciée et le tarier d'Europe se rencontrent plutôt dans les milieux ouverts et bocagers de bordure. D'autres espèces plus communes fréquentent également la ZNIEFF : les milieux ouverts et broussailleux de bordure accueillent la linotte mélodieuse, le bouvreuil, l'alouette des champs, le bruant proyer, le bruant jaune, le pipit des arbres... Dans les bois se rencontrent de nombreux pics (pic vert, pic noir, pic épeiche, pic épeichette), mésanges (charbonnière, nonnette, boréale, bleue, huppée, noire), fauvettes (des jardins, à tête noire et grisette), pouillots (pouillot fitis dans les ourlets forestiers et les peuplements semi-ouverts, pouillot véloce et pouillot siffleur), la bécasse des bois, la sitelle torchepot, le troglodyte mignon, le grimpeur des jardins, l'accenteur mouchet, le grosbec casse noyaux... De nombreux rapaces survolent le site à la recherche de nourriture et de lieu de nidification, comme par exemple la bondrée apivore, le milan royal, l'autour des palombes, l'épervier d'Europe, le faucon crécerelle et la buse variable.

Des chauves-souris hibernent en deux endroits de la ZNIEFF, d'une part au niveau de la source captée dite Fontaine du Crot du Doux sur la commune de Bouilly (600 mètres de long) et d'autre part dans les anciennes carrières de silex des Sonneries à Javernant (60 mètres de long). Ils accueillent en tout cinq espèces de chauves-souris : le petit rhinolophe, le grand rhinolophe, le vespertilion de Bechstein, le vespertilion à moustaches et l'oreillard commun. En très forte régression en France et en Europe, ils sont protégés au niveau national depuis 1981, inscrits à l'annexe II de la convention de Berne et sur la liste rouge régionale. Mis à part les deux derniers, ils figurent aussi aux annexes II et IV de la directive Habitats et dans le livre rouge de la faune menacée en France (catégorie vulnérable). Ces cavités constituent un des sites d'hibernation les plus importants pour le vespertilion de Bechstein dans tout le nord-est de la France (jusqu'à 24 individus). Les anciennes carrières de silex représentent le seul site connu dans le pays d'Othe pour l'hibernation, le transit et la reproduction des rhinolophes. Il fait la transition entre les populations de la Côte des Bars, du Chaourcois, du Nogentais et de l'Île de France. Une convention conservatoire de 10 ans existe avec le syndicat des eaux et la commune de Bouilly (pour le site situé à la source captée) et avec le propriétaire pour les anciennes carrières.

Les autres mammifères sont représentés par les chevreuils, cerfs et sangliers ainsi que par certains carnivores comme le renard, la martre, la belette, l'hermine, le chat sauvage, le putois (inscrit sur la liste rouge régionale), etc.

La ZNIEFF présente aussi de nombreux intérêts géologique et géomorphologique : elle abrite un vaste réseau karstique de gouffres, dolines et une rivière souterraine. Elle est en bon état malgré un enrésinement de plus en plus important et une dégradation des milieux herbacés thermophiles (pelouses et lisières) par le dynamisme naturel (essaimage des pins et embroussaillage) : une partie des pelouses de Sommeval (7 ha 47 a 86 ca) est protégée par un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope depuis le 30/10/90 et en partie louée (3 ha 72 a) et gérée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne.

Liens avec d'autres ZNIEFF

:

- 210000643 PELOUSES ET BOIS DE LA VALLEE DE LA GLOIRE ET COTE D'IMONT À L'OUEST DE
- 210000130 SOULIGNY ET BOUILLY
- 210000677 PELOUSES DE SOMMEVAL ET DE SAINT-PHAL

210015540 LA GARENNE DE COURSAN
210000710 PELOUSES ET PINEDES DE LA COTE DU PAYS D'OTHE
210008937 BOIS DE LA CHAPELLE SAINTE REINE ET DU RAVIN COSAQUE A BERULLE
210001137 MASSIF FORESTIER DE RUMILLY, AUMONT, JEUGNY, CROGNY ET CHAMOY
BOIS DE DILLO ET DES JARRURIERS À AIX-EN-OTHE, BERULLE ET PAISY-COSDON

Sources / Informateurs

BALINI J.M. & LANFANT P. (1997 - 1998)
BRILLANT Pascal (1997 - 2000)
COPPA Gennaro (1997 - 1999)
DIDIER Bernard (1997 - 1999)
FAUVEL Bruno - 2000
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX, délégation de Champagne-Ardenne (1990 - 2000)
MORZYNSKI Dominique - 2000
Observations O.N.F. - 2000
ROYER Jean-Marie - 2000

Sources / Bibliographies

RAMEAU J.C. & ROYER J.M. - "Les forêts acidiphiles du sud-est du Bassin Parisien". Colloques
Phytosociologiques III : 319-340, Lille (1974)
ROYER J.M. - "Essai de synthèse sur les groupements de pelouses, rochers, éboulis de Bourgogne et Champagne
méridionale. Annales Scientifiques de l'Université de Besançon, Bota, série 3/13, 188 pages (1972)

Liste d'espèces 2a : Espèces déterminantes

Taxon	Milieu	Statut	Abond.	Effectif		Période d'obs.		Source
				min	max	début	fin	
Angiospermes								
Monocotylédones								
<i>Cephalanthera longifolia</i>	417		A					
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	3432		A					
<i>Ophrys sphegodes</i>	3432		A					
<i>Scirpus setaceus</i>	223		A					
Dicotylédones								
Dicotylédones G-P								
<i>Galium fleurotii</i>	613		A					
<i>Geranium sanguineum</i>	344		A					
<i>Gypsophila muralis</i>	223		A					
<i>Linum leonii</i>	3432		A					
<i>Orobanche minor</i>	3432		A					
<i>Peucedanum alsaticum</i>	344	LD	A					
Dicotylédones Q-Z								
<i>Quercus pubescens</i>	417		A					
Insectes								
Dictyoptères								
<i>Mantis religiosa</i>								
Hémiptères								
<i>Cicadetta montana</i>								
Lépidoptères								
<i>Brenthis ino</i>								
<i>Papilio machaon</i>								
Odonates								
<i>Cordulegaster boltoni</i>								
Orthoptères								
<i>Chorthippus vagans</i>								
<i>Decticus verrucivorus</i>								
<i>Ephippiger ephippiger</i>								
<i>Euchorthippus pulvinatus</i>								
<i>Oedipoda caerulea</i>								
<i>Platycleis albopunctata</i>								
Ptéridophytes								
Filicinophytes (fougères)								
<i>Gymnocarpium dryopteris</i>		D	A					
Règne animal								
Amphibiens								
<i>Salamandra salamandra</i>								
Mammifères								
<i>Mustela putorius</i>								
<i>Myotis bechsteini</i>								
<i>Myotis mystacinus</i>								
<i>Plecotus auritus</i>								
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			A					
<i>Rhinolophus hipposideros</i>			A					
Oiseaux								
<i>Caprimulgus europaeus</i>		R						
<i>Columba oenas</i>		R						
<i>Dendrocopos medius</i>		R						
<i>Emberiza cirius</i>		R						
<i>Falco subbuteo</i>		R						

<i>Lanius collurio</i>		R						
<i>Lanius excubitor</i>		R						
<i>Lullula arborea</i>		R						
<i>Phylloscopus bonelli</i>		R						
<i>Saxicola rubetra</i>		R						
<i>Upupa epops</i>		R						
Reptiles								
<i>Coronella austriaca</i>								
<i>Lacerta agilis</i>								
<i>Lacerta viridis</i>		L						